

La Directrice de l'Institut national du service public

Strasbourg, le 8 février 2024

Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller,

J'ai le plaisir de vous informer de l'ouverture des inscriptions aux Programmes internationaux courts (PIC) proposés par l'Institut national du service public pour l'année 2024.

Auparavant désignés sous le nom de cycles internationaux spécialisés en administration publique (CISAP), les PIC ont vocation à former de hauts fonctionnaires d'administrations étrangères aux enjeux transversaux et internationaux de l'action publique, tout en les sensibilisant à l'organisation politique et administrative de la France et en matière de gestion publique. Ces programmes d'excellence s'inscrivent de ce fait au croisement de la formation continue des hauts cadres de l'action publique et de la coopération internationale, deux axes prioritaires de l'Institut.

D'une durée variable et limitée à deux semaines, ces programmes se déroulent principalement en présentiel à Paris. Ils offrent aux participants l'opportunité de rencontrer des intervenants et administrateurs d'Etat de haut niveau, ainsi que de vivre une expérience de partage et d'apprentissage au cœur des institutions de l'Etat français.

Ces programmes sont dispensés en français ou en anglais, et visent l'acquisition et le renforcement de compétences essentielles et portant sur des domaines tels que : les politiques publiques, le budget, l'innovation publique, la gestion des ressources humaines, le management, le développement durable, la lutte contre la corruption, la gestion de crise ou encore les affaires européennes.

Ils impliquent des partenaires de premier ordre parmi lesquels l'Assemblée nationale, le Sénat, l'École pratique des métiers de la diplomatie, le ministère de la transformation et de la fonction publique, ou encore l'Organisation internationale de la Francophonie.

La réussite de ces programmes repose aussi sur le rôle central joué par les ambassades, notamment grâce à leur soutien dans la diffusion de cette offre de formation et la sélection des candidats. Elles ont en outre la possibilité d'accorder des bourses permettant de financer l'inscription des auditeurs, couvrant leurs frais d'inscription et de voyage et séjour, mises en place par l'agence Campus France.

L'INSP se réjouit de pouvoir poursuivre, renouveler et développer cette collaboration avec les postes.

A partir de cette année, la procédure d'inscription aux PIC a été simplifiée pour en faciliter les modalités, tout en préservant le rôle prééminent des ambassades dans la sélection des candidats. Cette évolution vise également à accélérer la procédure d'inscription de chaque candidat, de manière à anticiper les étapes suivantes, notamment l'organisation du voyage et la demande éventuelle d'un visa. Ces ajustements sont pensés dans le but d'améliorer l'expérience des auditeurs à toutes les étapes de leur parcours d'inscription.

L'Institut national du service public se tient ainsi à disposition des postes pour les guider dans l'application de cette nouvelle procédure et faciliter leur travail, permettant ainsi à de nouveaux hauts fonctionnaires d'administrations étrangères de participer à ces programmes d'excellence.

Vous remerciant de votre précieux concours, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'assurance de ma considération distinguée.

Maryvonne Le Brignonen

